

Conditions d'admission

Les droits d'inscription et les modalités tiendront compte des règles en vigueur à l'Université pour ce type de formation certifiante, soit 1000 € (années académiques 2010-2012) pour le certificat d'Université de Spécialisation.

La procédure d'inscription est la suivante :

- Envoi du dossier de candidature auprès de la Fondation SUSAS (1, rue Brisselot - 7000 Mons).
Ce dossier doit comprendre: une lettre de motivation, un CV, une copie du diplôme le plus récent, les attestations relatives aux formations complémentaires suivies, ainsi que les demandes de dispenses éventuelles.
- Examen du dossier par la Commission d'organisation
- Transmission de la décision au candidat
- Inscription définitive du candidat (paiement et documents administratifs) auprès des services administratifs (inscription) de l'Université de Mons.

Organisation horaire

Afin de permettre aux étudiants au Certificat déjà impliqués dans des activités professionnelles de participer aux cours (et éventuellement de négocier leur crédit-temps de formation avec leur employeur), il apparaît important que la périodicité et les modalités horaires soient fixes.

Les cours seront ainsi organisés par modules comprenant un vendredi après-midi de 14H00 à 18H00 ainsi qu'un samedi de 9H00 à 16h00. Ils seront donnés à l'Université de Mons sur le site de Mons ou de Charleroi.

Pour qui...

Le candidat au Certificat d'Université doit être titulaire d'un master en psychologie, sciences de l'éducation, disciplines paramédicales ou titulaire d'un diplôme de médecine (générale ou spécialisée).

Pour les titulaires d'un baccalauréat d'études supérieures universitaires ou non (ou équivalent) dans les domaines de la psychologie, l'éducation, des sciences sociales, des soins infirmiers ou des activités paramédicales, il est possible de réaliser un Certificat de formation (info sur demande) composé des cours marqués d'un astérisque (voir dépliant et programme séparés).

Durée

Certificat d'Université

Ce certificat comprend 110 heures (+ stage), qui seront réparties sur deux années académiques.

Commission scientifique

- Professeur Marie-Claire Haelewyck, Professeur qui en assurera la présidence ;
- Professeur Ghislain Magerotte, Président de la Fondation SUSAS
- Eric Willaye, Président du comité scientifique de la Fondation SUSAS

Inscription: dès février 2010

Pour toute information complémentaire:

Frédérique Claus
Secrétaire des formations
Tel : +32 65 37 42 61
Courriel : frederique.claus@susa.be

Responsable de la formation :

Eric Willaye, Ph. D., directeur du Susa
1, Rue Brisselot 7000 MONS (Belgique)
Courriel : susa@umons.ac.be
Tel : +32 65 37 42 60
Information ou programme complet : www.susa.be

Certificat d'Université Spécialisation en Intervention auprès des personnes ayant de l'Autisme et des Troubles Envahissants du Développement

Organisé par le Service d'Orthopédagogie clinique



à l'initiative et avec la collaboration de la Fondation SUSAS



**Années
académiques
2010-2012**

Introduction

L'organisation de ce certificat d'Université vise à répondre à un besoin des professionnels du secteur scolaire, médico-social, éducatif et de la santé d'avoir accès à une formation spécialisée à l'autisme et aux troubles envahissants du développement (TED).

Il répond à un souhait d'offrir à ces professionnels un cursus qui a sa propre cohérence et qui constitue un tout, tenant compte de leurs expériences et parcours professionnels. Ce certificat doit offrir, dans le cadre de séminaires, des lieux d'échanges sur des pratiques.

Objectifs

Ce programme de formation vise à former des intervenants aptes à évaluer les besoins des personnes ayant un trouble envahissant du développement, à utiliser des approches reconnues scientifiquement, à mettre en place et à coordonner des interventions adaptées à ces troubles.

Ce programme permettra à l'étudiant:

- d'acquérir les connaissances fondamentales sur les caractéristiques des troubles envahissants du développement, les théories explicatives et les recherches actuelles ;
- de planifier les services aux personnes ayant des troubles envahissants du développement et leur famille, avec les réseaux de services existants ;
- de planifier des interventions et de les réaliser ;
- de superviser le personnel en charge de ces interventions.

Programme

1. Les troubles envahissants du développement : perspectives récentes et actuelles (10h.) (*)
2. Evaluation des troubles envahissants du développement et processus de diagnostic (10 h.)
3. Stratégies d'apprentissage : Intervention individualisée et structurée – principaux curricula relatifs à la communication, la socialisation et l'autonomie (10h.) (*)
4. Stratégies d'apprentissage : l'Analyse appliquée du comportement-ABA I (pré-requis aux 2 cours suivants) (15h.) (*)
5. Stratégies d'apprentissage : l'Analyse appliquée du comportement-ABA II : intervention précoce (15h.)
6. Stratégies d'apprentissage : l'Analyse appliquée du comportement-ABA III : Troubles du comportement (10h.)-dont Séminaire (4H) (*)
7. Perspective développementale : l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée (10h.)-dont Séminaire (6 h) (*)
8. Stratégies de soutien aux familles (10h.)-dont Séminaire (4h) (*)
9. Stratégies d'animation et de supervision (10h/) – dont Séminaire (4h)
10. Supervision de cas cliniques (10 h)
11. Stage portera sur la réalisation d'une évaluation, la mise au point d'un programme d'intervention, son application et l'évaluation de ses résultats.

Enseignants

- Prof. C. Barthélémy, Université de Tours (F)
- Prof. P. Chambres, Université de Clermont-Ferrand (F)
- M. Deprez, Dr en Sc. De l'Education, Université de Mons-Umons(B)
- Prof. M-C Haelewyck, Université de Mons-Umons (B)
- Prof. G. Magerotte, Université de Mons -Umons (B)
- Prof. B. Rogé, Université Toulouse-Le Mirail (F)
- Prof. R-J van derGaag, Université d'Utrecht (NL)
- E. Willaye, Dr en Psychologie, Fondation SUSA, Université de Mons-Umons (B)
- Prof. A. Wintgens, Université Catholique de Louvain-La-Neuve (B)
- Ainsi que d'autres intervenants invités.

Méthodologie d'enseignement

Pour chaque cours, un descriptif, des références et des textes seront fournis aux étudiants, afin de rendre plus profitable la participation aux cours.

La supervision sera assurée par un formateur de l'équipe universitaire, sur base d'un contrat de stage.

En fonction des réalités professionnelles de chacun, le stage pourra avoir lieu sur le lieu d'activités de l'étudiant.

Evaluation

Les modalités de l'évaluation pourront être orales ou écrites et porteront sur des savoirs et des savoir-faire. Les étudiants sont délibérés par la Faculté de Psychologie et des sciences de l'Education (FPSE) sur base d'un avis de la commission scientifique (s'appuyant elle-même sur les avis des collègues impliqués dans le cursus) et ce, en même temps que les autres sections de la faculté et selon les mêmes principes, en juin et en septembre. En cas de réussite, l'Université délivre le « Certificat d'Université - Spécialisation en Intervention auprès des personnes ayant de l'Autisme et des Troubles Envahissants du Développement ».